

**Cécile CUNY (dir.), Laetitia DABLANC, Jean ESTEBANEZ, Lamiel GAUCHET, Thibault LE CORRE, Marine LEGRAND, Jules-Mathieu MEUNIER, Nicolas RAIMBAULT, Alette ROUX, Gwendal SIMON, Lucas TRANCHANT, Ana-Cristina TORRES, Sandrine WENGLANSKI (2024), *La métropolisation au prisme des transformations du travail et de l'emploi. Enquête sur les « travailleurs essentiels » en Ile-de-France*, Université Gustave Eiffel, Lab'URBA, RRS-Cgt, février.**

La question posée par la Confédération générale du travail (CGT) à l'origine de cette recherche part du double constat de l'importance des inégalités sociales et territoriales inhérentes au processus de métropolisation et de l'absence des organisations représentatives des travailleur·euses dans les débats institutionnels liés à la création de la Métropole du Grand Paris. Cherchant à relier les enjeux de la métropolisation, tels qu'ils se manifestent en Ile-de-France, à l'action syndicale, la commande formulée interroge les impacts de la métropolisation sur le travail et l'emploi en Ile-de-France.

L'équipe de recherche y répond dans le présent rapport en croisant deux perspectives sur le processus de métropolisation en Ile-de-France, dans un contexte socio-politique marqué par la crise du COVID-19, le mouvement social contre la réforme des retraites, l'urgence climatique et les inégalités environnementales. La première approche voit dans la métropolisation un facteur de recomposition des géographies résidentielles et professionnelles, qui a des effets sur l'inscription spatiale des groupes sociaux, leurs lieux et modes de vie en Ile-de-France. La deuxième approche met plus fortement l'accent sur les dynamiques liées à la mondialisation (circulation privilégiée de capitaux, idées, biens, personnes, en connexion avec les autres métropoles mondiales) et oriente le regard vers la fabrique urbaine, son économie politique, ses acteurs, instruments et politiques publiques.

La catégorie des « travailleurs essentiels », sur laquelle la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a mis un coup de projecteur, s'inscrit au croisement de ces deux perspectives : cette catégorie de travailleur·euses francilien·nes est considérée comme « nécessaire » à l'économie métropolitaine mais ne peut pas vivre dans le cœur de la métropole. La recherche présentée dans ce rapport rend compte de cette contradiction en considérant plus spécifiquement cinq secteurs d'emploi : le transport et la logistique ; la santé ; l'enseignement secondaire ; la grande distribution ; la production de la nature en ville.

La catégorie des « travailleurs essentiels » n'a toutefois pas de valeur analytique ou explicative dans cette recherche. Il s'agit plutôt d'examiner dans quelle mesure et à quelles conditions un syndicat comme la CGT peut s'en saisir comme une catégorie critique de la métropolisation. L'analyse des conditions de travail et d'emploi de cette catégorie de travailleur·euses fait en effet apparaître des dimensions centrales mais invisibilisées des métropoles.

Elle remet tout d'abord en cause la prétendue « exceptionnalité » (économique, sociale, culturelle) de la métropole francilienne à l'échelle nationale, dans la mesure où le poids des « travailleurs essentiels » dans l'économie de l'aire d'attractivité parisienne est équivalent à la

moyenne nationale ; les travailleur·euses francilien·nes sont soumis aux mêmes types de restructurations des services publics ou marchands, et aux mêmes risques sanitaires et psychosociaux induits par ces restructurations que la moyenne des travailleur·euses français·es.

L'analyse de la fabrique matérielle de la métropole francilienne « par le bas », c'est-à-dire en considérant les pratiques, expériences et représentations des travailleur·euses qui la font au quotidien, met aussi en évidence les conditions et les coûts spécifiques de « l'exceptionnalité » affichée par la métropole francilienne aux échelles internationales et globales : si la très forte densité de populations, d'informations, de logements, d'entreprises, d'équipements, d'infrastructures, de capitaux offre d'incalculables ressources, garanties et opportunités pour une très grande variété d'activités et de groupes sociaux (se loger, travailler, étudier, se cultiver, investir, recruter, innover, etc.), cette densité favorise aussi la flexibilité des emplois et des implantations, la volatilité des investissements, une très grande précarité des existences et une incertitude croissante quant à l'habitabilité future de la métropole et de la planète.

Les « travailleurs essentiels » ont fait l'objet d'un investissement statistique conséquent, notamment pendant et à l'issue de la pandémie de COVID-19. Une enquête quantitative a ainsi été menée conjointement avec l'équipe de recherche Subwork, financée par le PUCA, afin d'appréhender cette catégorie sous l'angle du travail. En effet, si les travaux menés à l'issue des confinements liés au COVID-19 ont permis de bien cerner certaines propriétés socio-démographiques des « travailleurs essentiels », l'analyse menée dans ce rapport approfondit la caractérisation de leur travail et de leurs conditions d'emploi (contenu des tâches, niveaux de salaires, de revenus, statuts d'emploi, horaires) ainsi que la géographie spécifique de cette catégorie au lieu de travail et de résidence en relation avec les pratiques de mobilité quotidienne des individus. Cette partie de l'enquête repose sur une nomenclature élaborée pour différencier les activités dites « productives » des fonctions considérées comme « métropolitaines » et des « fonctions à orientation présentielle » au sein de l'agglomération francilienne. En croisant cette nomenclature avec celle des « travailleurs essentiels », l'enquête exploite les données du recensement de la population et de l'enquête Emploi de l'INSEE de 2018. Elle montre que les effectifs des « travailleurs essentiels », de l'enseignement secondaire et des fonctions productives sont considérables, et représentent une part majeure des actif·ves en France, dans les grandes métropoles et dans celle de Paris. Il s'agit de fonctions économiques et de services que l'on retrouve dans les différentes régions et agglomérations du territoire national. La dynamique de métropolisation ne conduit ni à les concentrer dans les plus grandes villes, ni à les expulser des territoires les plus attractifs. Elle tend toutefois à les invisibiliser, en les laissant dans l'ombre des services avancés aux entreprises, des sièges sociaux et des activités d'innovation.

La description des conditions de travail, d'emploi et de logement des différents groupes professionnels mobilisés au sein des services ordinaires et quotidiens de la métropole laisse apparaître que ces hommes et ces femmes relèvent pour une part des mondes populaires et de

leurs géographies résidentielles et professionnelles, mais aussi de différentes catégories intermédiaires, voire supérieures des services publics. Ces dernières catégories se situent souvent à un niveau intermédiaire, avec de meilleurs revenus, moins de précarité ou de difficultés de logement que les classes populaires, mais souvent en dessous de la moyenne des actives de la métropole de Paris. La géographie des ouvrières et des employées est celle des classes populaires, entre quartiers populaires de logements sociaux, autour de l'ancienne banlieue industrielle, et accès à la propriété dans les couronnes périurbaines les plus lointaines. Celle des catégories intermédiaires est la moins ségréguée. Dans les deux cas, les situations de *spatial mismatch* et de proximité co-existent.

Afin de mieux cerner les évolutions du contexte de travail des métiers ciblés, quatre monographies sectorielles ont été réalisées parallèlement à l'enquête quantitative à partir des lieux de travail. La première monographie, consacrée aux livreuses des plateformes de repas, réitère une enquête par questionnaires menée sur un grand échantillon depuis plusieurs années par la chaire Logistics City de l'Université Gustave Eiffel, tout en l'étendant pour la première fois à une commune de la petite couronne parisienne. Elle contribue à constituer un socle de connaissances sur les travailleurs de la livraison instantanée, qui ne sont pas encore intégrés aux dispositifs nationaux d'observation des métiers. Elle fait état de la persistance, voire de l'accroissement de dysfonctionnements sociaux : partages de comptes, exercice sans licence de transport intérieure, utilisation de scooters malgré des arrêtés municipaux d'interdiction, utilisation de vélos partagés malgré leur interdiction, sous-déclaration des gains à l'URSSAF. Les conditions de travail sont difficiles et les rémunérations très insuffisantes, notamment ramenées aux heures effectives de travail. Le danger du métier est important, notamment à travers les accidents de la route. Du côté des collectivités territoriales, les problématiques d'ingénierie du trafic se posent avec l'apparition d'une nouvelle mobilité de la logistique en deux-roues. Les élus et techniciens des villes envisagent facilement la « cyclo-logistique » des vélos-cargo des start-ups et des coopératives mais sont plus réticents à reconnaître l'existence et à traiter les problématiques de la logistique des livreuses ubérisées.

Une deuxième monographie s'intéresse aux jardiniers des espaces verts et mobilise les méthodes classiques de l'enquête qualitative (entretiens semi-directifs et observation directe ou participante des situations de travail). S'appuyant sur une comparaison, elle montre que la nature urbaine est loin d'être homogène, allant des formes de nature sauvages et cultivées sur les toits dans des contextes urbains denses, aux formes de natures urbaines plus classiquement horticoles dans les parcs publics en passant par des formes industrialisées de végétalisation dans les zones d'activités logistiques des périphéries. Les conditions de leur production varient en fonction des vocations politiques et sociales assignées à ces espaces et variables dans le temps, des objectifs et contraintes des entreprises de jardinage qui les entretiennent, des statuts d'emploi et de la formation des jardiniers qui y interviennent et des usages dont les jardins ou

espaces verts font l'objet. Le sens du travail des jardinier·es dépend de ces conditions que les impératifs écologiques actuels tendent à transformer. Les politiques d'écologisation de la production de la nature urbaine témoignent ainsi d'expressions du vivant qui sont non consensuelles, passives et actives, coproduites, mais encore aujourd'hui ancrées dans un ordre productif, sensible et esthétique qui limite l'ensauvagement. Les jardinier·es sont ainsi placés au cœur des contradictions entre les injonctions écologiques et le maintien de cet ordre. Ces contradictions se traduisent par de nouvelles contraintes d'exercice du métier (exposition à des risques professionnels, diversification des acteurs, des normes et des formes de contrôle du travail) mais aussi une quête de sens.

Deux autres monographies, consacrées, d'une part, aux personnels d'un établissement d'enseignement secondaire et, d'autre part, aux personnels des hôpitaux publics et d'une enseigne de la grande distribution, confrontent l'expérience de travailleur·euses occupant des positions différenciées dans l'organisation du travail au sein de ces établissements ou secteurs. La monographie consacrée au secteur de l'enseignement secondaire analyse les trajectoires professionnelles et résidentielles du personnel d'un lycée situé dans l'est parisien. Les métiers de l'enseignement sont souvent invisibilisés parce qu'ils sont réputés bénéficier d'une stabilité de l'emploi par leur appartenance à la fonction publique et qu'ils relèvent pour partie d'emplois qualifiés, donc suffisamment bien rémunérés. Or, non seulement le secteur de l'enseignement comporte des personnels peu qualifiés et faiblement rémunérés (les agents d'entretiens, une partie du personnel administratif) mais il a été marqué ces dernières décennies par un sous-investissement. Celui-ci s'est traduit à la fois par un blocage relatif des salaires de toutes les catégories de personnel et une précarisation croissante de l'emploi, notamment qualifié, avec un recours massif aux enseignants contractuels. L'échantillon qui a été retenu est constitué du groupe hétérogène des « travailleur·euses de l'enseignement », c'est-à-dire toutes celles et ceux qui permettent le service d'enseignement (enseignement, administration, maintenance et entretien). Cette diversité des statuts d'emploi et des tâches au travail permet de s'interroger sur les moyens de chacun pour articuler vie quotidienne et projet résidentiel, mobilités quotidiennes et stratégies résidentielles. La sociologie des employés de l'établissement d'enseignement secondaire distingue fortement les parcours biographiques, conditions de travail et parcours résidentiels. Toutefois, l'hypothèse d'une forte tension sur les déplacements quotidiens et l'accès au logement des personnels travaillant dans l'hypercentre, en particulier pour les plus modestes et leur éloignement au travail, sont plus complexes et ne sont pas validés telle que l'hypothèse initiale le proposait, car des mécanismes de stabilisation des parcours sécurise les personnels enquêtés. En effet, la structuration des parcours professionnels et résidentiels est particulièrement marquante, car l'emploi public et le logement social fonctionnent comme des moyens de sécurisation des trajectoires d'une partie importante de l'échantillon. L'enquête révèle cependant des potentiels d'arbitrage et des trajectoires résidentielles différenciées, et les choix de localisation et de statut d'occupation du logement en particulier sont diversement

ouverts. La stabilisation de la trajectoire résidentielle et professionnelle est manifeste pour le personnel technique, qui a le plus souvent connu des conditions précaires par le passé, même si leur situation résidentielle (taille du logement, environnement lié au quartier) et professionnelle (conditions de pénibilité au travail) ne compensent pas toujours ces avantages. Au sein de la catégorie hétérogène du personnel administratif, la mobilité vers le travail apparaît comme le prix à payer d'un choix résidentiel poussé aux limites des possibilités et relativement contraint, alors que les choix résidentiels du personnel enseignant, s'ils sont communs à l'ensemble des catégories de personnel, s'illustrent par une marge de manœuvre plus importante pour arbitrer entre ces critères.

La dernière monographie, fondée sur une comparaison entre les secteurs de l'hôpital public et de la grande distribution à Paris, montre que l'un et l'autre sont traversés par des dynamiques de transformation du travail et de l'emploi (dégradation des conditions de travail, flexibilisation des organisations et des horaires de travail, augmentation des cadences, érosion de la norme typique d'emploi, politiques d'austérité salariale) dont les implications en matière d'exposition des travailleurs à des risques de santé au travail sont multiples. L'enquête menée auprès de personnes travaillant dans ces deux secteurs permet ainsi de tirer plusieurs enseignements sur le rapport des personnes aux risques auxquels elles sont exposées du fait de leur ancrage dans la métropole parisienne et sur les ressources qu'elles sont en mesure de mobiliser pour diminuer leur exposition aux risques. Un premier résultat pointe le rapport ambivalent que les personnes enquêtées entretiennent avec le fait de vivre et de travailler dans un territoire métropolitain. La métropole apparaît alternativement comme un élément du problème, au sens où le coût du logement aggrave le problème de pouvoir d'achat lié à la faiblesse des salaires, mais aussi comme une forme de garantie contre les risques, qu'il s'agisse du risque de perdre son emploi ou des risques de l'existence. Un deuxième résultat concerne l'intervention des employeurs en matière de logement. Face aux difficultés d'accès financières au logement rencontrées par les travailleur·euses dans la métropole parisienne, l'existence d'une aide de l'employeur constitue une ressource décisive. A ce titre, la coexistence de degrés d'intervention hétérogènes d'un employeur à l'autre alimente des formes d'iniquités entre les travailleur·euses au regard de la possibilité d'avoir accès à un logement *via* son travail. Le dernier résultat porte sur l'importance du modèle du logement social comme vecteur d'accès au logement des « travailleurs essentiels » des territoires métropolitains. Compte tenu des niveaux atteints par les loyers dans le parc locatif libre dans un grand nombre de métropoles et de zones touristiques, ce segment de l'offre constitue aujourd'hui dans ces territoires un instrument incontournable pour favoriser l'accès des actifs à niveaux de revenus faibles ou moyens à un logement autonome à prix abordable et situé à proximité de leur lieu de travail. Mettre l'accent en priorité sur ce modèle aurait également pour vertu de contrer l'essor de modèles concurrents qui émergent aujourd'hui dans certains secteurs d'activité, à l'image du modèle de la journée de 12 heures dans l'hôpital public.